

A.S.E.R.U. Fiche C. Restauration d'une CABOTE,
au lieu-dit : « Les grasses terres » à Marsannay la Côte.

Présentation : Guy Geoffroy, Journaliste.

1 Contexte.

Les attaques du phylloxéra à la fin du XIX^e siècle ont touché des secteurs entiers de la côte sud de Beaune notamment, elles ont fait disparaître la vigne et, par voie de conséquence, les Cabotes. Leur entretien a été laissé de côté entraînant souvent leur destruction.

Mais, dans la majorité des « finages », les vignes ont été replantées avec des plants américains et le vignoble a été reconstitué tel que nous le voyons aujourd'hui. Les cabotes sont toujours là, plus ou moins bien conservées.

Actuellement, avec le renouveau d'intérêt pour le petit patrimoine rural, quelques vigneron et des municipalités de la côte vineuse entretiennent ou encouragent la restauration des cabotes.

C'est le cas de la municipalité de Marsannay la Côte qui a décidé, en 2001, la restauration d'une cabote adossée à un murger au lieu dit « les grasses terres ».

2 Résumé sommaire des opérations :

- Les travaux ont été exécutés par l'Association d'insertion « Sentiers».
- L'encadrement technique et la logistique ont été pris en charge par le Conseil général pour un montant de 71.400FF.
- La Commune a déboursé la somme de 6.887,75FF pour l'achat de matériaux.
- L'ASERU a répondu à la demande du Maire en attribuant une prime de 2.000FF.

3 Documents joints :

- Facture de l'Association « Sentiers ».
- Lettre de Monsieur le Maire de Marsannay demandant une aide financière de l'ASERU.
- Témoignage de Monsieur Yves Moretti directeur de « Sentiers » : La pierre, les cabotes et les hommes.